



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5326

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association Lyon Sport Métropole, pour l'organisation de la 39e édition du Trophée Charles Béraudier, du 10 au 12 janvier 2020 -  
Approbation d'une convention d'application

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 27 JANVIER 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/5326 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON SPORT METROPOLE, POUR L'ORGANISATION DE LA 39E EDITION DU TROPHEE CHARLES BERAUDIER, DU 10 AU 12 JANVIER 2020 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Lyon Sport Métropole, dont le siège social est situé au 33 bis cours Général Giraud à Lyon 1<sup>er</sup>, organise la 39<sup>e</sup> édition du Trophée Charles Béraudier, du 10 au 12 janvier 2020, au Boulodrome du Clos Galsem, Lyon 1<sup>er</sup>.

Lyon Sport Métropole est une association qui a pour objet social d'offrir au personnel des collectivités territoriales associées, les moyens de pratiquer toutes les activités sportives qu'elle organise sous forme de sections.

Pour l'édition 2019 du Trophée Béraudier, plus de 600 spectateurs étaient présents sur les deux jours.

Événement phare du sport boules, le Trophée Béraudier est une rencontre internationale de boules lyonnaises.

Ces épreuves permettent aux joueurs d'acquérir des points pour leur classement international.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont :

- d'offrir aux personnels de la Ville de Lyon, de la Métropole de Lyon, des collectivités territoriales et organismes associés, un tournoi de qualité ;
- de mettre en valeur cette discipline sportive ;
- d'attirer un grand nombre de spectateurs de la région mais également de la France entière ;
- de participer à la reconnaissance du patrimoine sportif lyonnais et particulièrement la boule lyonnaise.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de contribuer à la promotion et au développement du sport boules à Lyon.

Par ailleurs, la Ville de Lyon soutient par une subvention de fonctionnement général pour l'année 2020, la mise en œuvre des activités de l'association. Cette subvention s'inscrit dans le cadre de la politique de la Ville de Lyon en matière de développement social et présente l'intérêt communal suivant : participation au développement récréatif et sportif des agents et de leurs familles ; mise à disposition du personnel de la Ville de Lyon, de moyens et d'encadrement nécessaires à la pratique de sports individuels et collectifs.

En 2019, l'association Lyon Sport Métropole a reçu une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon par la délibération n° 2019/4443 du 21 janvier 2019 pour l'organisation du Trophée Béraudier.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 2 000 euros pour cet événement. Le budget prévisionnel du Trophée Charles Béraudier s'élève à 23 640 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 1 000 euros à l'association Lyon Sport Métropole.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'association Lyon Sport Métropole pour l'organisation de la 39<sup>e</sup> édition du Trophée Charles Béraudier, du 10 au 12 janvier 2020.
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Lyon Sport Métropole est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT